



POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action pour la réussite de la Politique bioalimentaire 2018-2023

RECYC-QUÉBEC

Édition 2023

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

La présente feuille de route 2023 est à sa quatrième édition. Celle-ci a fait l'objet d'un bilan et d'une mise à jour, en date du 10 mai 2023, dans le cadre de la préparation de la 4^e rencontre annuelle des partenaires du 26 mai 2023.

Le bilan est présenté en introduction de la présente feuille de route. Une première section présente les principales réalisations, couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Une deuxième section porte sur les priorités et enjeux pour 2023-2024 considérant l'objectif de contribuer à l'économie durable du Québec.

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes utilisés se retrouve à la fin du document.

Principales réalisations 2022-2023

Information, sensibilisation et éducation

- Poursuite de la campagne nationale *J'aime manger, pas gaspiller* (JMPG), mise à disposition d'une trousse à outils pour les municipalités et la possibilité pour ces organismes de s'afficher comme supporteurs de cette campagne. En date du 31 mars 2023, 10 organismes municipaux, représentant 88 municipalités, avaient conclu un partenariat avec RECYC-QUÉBEC pour déployer cette campagne sur leurs territoires.
- Participation à la Semaine mondiale d'action contre le gaspillage alimentaire (6 au 12 mars 2023), sous la thématique « *Moins jeter, c'est gagnant. Économisez temps et argent en maximisant la nourriture que vous achetez* ». Cet événement est organisé par le Conseil National Zéro Déchet dans le cadre de la campagne JMPG.
- Renouvellement du partenariat avec Ricardo Média pour contribuer à la diffusion de la campagne JMPG et plus largement à la sensibilisation de son lectorat au gaspillage alimentaire. Une bonification à cette collaboration a également permis des activités de diffusion sur les plateformes d'IGA.
- Conclusion d'un partenariat avec Télé-Québec pour la présentation de segments présentant des astuces ou recettes zéro gaspillage dans le cadre de la 4^e saison de l'émission « *Moi, j'mange* » et mettant de l'avant la campagne JMPG.
- Poursuite du partenariat avec le Musée de la Civilisation pour l'exposition *Ô Merde!* visant notamment à démontrer les avantages du retour au sol des biosolides municipaux. L'exposition a pris fin le 26 mars 2023.

Soutien financier

- Acceptation de 15 projets dans le cadre de l'Appel de propositions visant la lutte au gaspillage alimentaire (3,64 M\$).
- Acceptation de 18 projets, totalisant un peu plus de 3,5 M\$ dans le cadre du Programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions. Une relance de ce programme est prévue à l'automne 2023.
- Soutien financier totalisant 6,4 M\$ octroyé pour la mise en œuvre de 39 projets dans le cadre de deux appels de propositions axés sur la réduction des produits à usage unique et l'écoconception.
- Poursuite de partenariats pour des programmes de financement spécifiques :
 - Fonds Moins c'est + : une initiative conjointe de l'organisme La Ruche et RECYC-QUÉBEC ayant permis de soutenir une trentaine de projets visant notamment la réduction du gaspillage alimentaire et les pratiques « zéro déchet ». Le fonds est prolongé jusqu'en mars 2024, avec une bonification du financement qui a été annoncé par RECYC-QUÉBEC et La Ruche en avril 2023.

-
- Fonds économie circulaire lancé par Fondation, avec ses partenaires RECYC-QUÉBEC et la Ville de Montréal, auxquels sont également admissibles les entreprises du secteur agroalimentaire.

Accompagnement et développement des connaissances

- Publication de l'[Étude de quantification des pertes et gaspillage alimentaires au Québec](#) et d'un document en présentant les [Faits saillants](#) (juin 2022).
- Publication de la 2^e édition du [Guide Déchet zéro au boulot 2.0](#) visant à aider les organisations à implanter ou à améliorer leur système de gestion des matières résiduelles, notamment par l'adoption de stratégies d'économie circulaire et de mesures de réduction du gaspillage alimentaire.
- Accompagnement d'entrepreneurs par l'entremise de cliniques d'expertise et de consultations privilégiées aux équipes œuvrant en économie circulaire en vue de les aider à mettre en œuvre des solutions environnementales innovantes, dont les modèles d'affaires reposent sur les concepts d'économie circulaire. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre Esplanade Québec et RECYC-QUÉBEC, pour lequel RECYC-QUÉBEC a réitéré son engagement pour l'accompagnement d'une seconde cohorte en 2023.
- Développement de guides et outils pour la gestion des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI) et webinaires offerts aux clientèles visées pour faire connaître ces ressources :
 - [Démarche en 6 étapes pour les restaurants](#) et [Calculateur de génération de résidus alimentaires et estimation du nombre de contenants de récupération à prévoir dans les restaurants](#).
 - [Démarche en 6 étapes pour les détaillants en alimentation](#) et [Calculateur de génération des résidus alimentaires et estimation du nombre de contenants de récupération à prévoir dans les épiceries](#).
- Publication du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec, incluant une [section sur les matières organiques](#).

Priorités et enjeux 2023-2024 permettant de contribuer à l'économie durable du Québec

- Soutenir l'ensemble des secteurs (citoyens, municipalités et ICI) dans la réduction du gaspillage alimentaire et dans la récupération, le réemploi et le recyclage des matières organiques.
- Encourager la mise en œuvre d'initiatives et de projets innovants permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire en accordant une priorité à la réduction à la source et collaborer à la poursuite du chantier sur la réduction des pertes et du gaspillage alimentaire réunissant les partenaires bioalimentaires et gouvernementaux concernés.
- Augmenter la récupération, le réemploi et le recyclage des matières organiques.
- Déployer des initiatives permettant d'accélérer la transition vers l'économie circulaire au Québec, notamment dans le secteur bioalimentaire.

OBJECTIF 3.4 : Encourager les approches concertées pour la santé et l'environnement

Pistes de travail :

3.4.1 Renforcer les initiatives pour réduire les gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire et sa vulnérabilité face aux changements climatiques

3.4.2 Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises bioalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable

3.4.3 Développer et appuyer les approches concertées pour améliorer la qualité de l'eau, la santé des sols et la protection de la biodiversité

3.4.4 Poursuivre la croissance du secteur biologique

3.4.5 Renforcer la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides

3.4.6 Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires et favoriser les dons alimentaires

3.4.7 Encourager l'économie circulaire et valoriser les coproduits

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles de RECYC-QUÉBEC								
Contribuer à la réduction du gaspillage alimentaire (action 10 du Plan d'action)							En cours	3.4.6
Mettre en œuvre des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques des industries, commerces et institutions (ICI) (action 9 du Plan d'action)							En cours	3.4.7
Contribuer au développement de débouchés pour diverses matières résiduelles fertilisantes et au développement de nouvelles approches de recyclage pour encourager l'émergence des technologies innovantes de traitement des matières organiques (ex. : digestat, biométhanisation, production d'insectes à partir de matières organiques) (action 11)							En cours	3.4.7

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
RECYC-QUÉBEC								
Promouvoir la campagne <i>J'aime manger, pas gaspiller</i> (adaptation francophone de <i>Love Food Hate Waste</i>) au Québec pour sensibiliser les consommateurs québécois à la réduction du gaspillage alimentaire et mettre à la disposition des municipalités et ICI une trousse d'outils pour sensibiliser les Québécois à cet égard. Offrir la possibilité aux municipalités de s'afficher comme supporteurs de cette campagne.							En cours	3.4.6
Contribuer à une étude et des projets pilotes visant à mieux cerner le rôle des emballages dans la lutte au gaspillage alimentaire et identifier les meilleures pratiques de réduction et d'écoconception des emballages alimentaires							Réalisée	3.4.6
Soutenir des projets concrets via ses programmes d'aide financière : <ul style="list-style-type: none"> - Appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI - Appel de propositions visant la lutte au gaspillage alimentaire - Programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions - Appel de propositions visant la réduction de l'utilisation de produits à usage unique - Appel de propositions visant la réduction des produits à usage unique et de leur impact par des stratégies d'écoconception 							En cours	3.4.6 3.4.7

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Gaspillage alimentaire	Responsables	Collaboration	État	Pistes
<p>Poursuivre les travaux du chantier sur le gaspillage alimentaire avec les partenaires bioalimentaires et gouvernementaux afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Établir un état de situation, dont un portrait des initiatives favorisant la réduction des pertes et du gaspillage alimentaire (terminé en 2021) ainsi qu'une étude de quantification (terminé en juin 2022) ○ Proposer et mettre en place un plan de coordination concerté des initiatives des acteurs impliqués, tant sectoriels que gouvernementaux ○ Proposer une cible mesurable et réaliste de réduction des pertes et du gaspillage alimentaire au Québec ○ Proposer, le cas échéant, des mesures structurantes (incitatifs ou initiatives nouvelles) permettant d'accélérer le progrès ○ Produire un bilan des efforts de l'ensemble des acteurs, incluant un suivi des progrès pour atteindre la cible retenue 	<p>MAPAQ MELCCFP RECYC- QUÉBEC</p>	<p>UPA CTAQ AQDFL ADA CCCD ARQ TQSA MSSS</p> <p>Autres partenaires du gouvernement concernés</p>	<p>En cours</p>	<p>3.4.6</p>

Sigles et acronymes

ADA – Association des détaillants en alimentation du Québec

AQDFL – Association québécoise de la distribution de fruits et légumes

ARQ – Association Restauration Québec

CCCD – Conseil canadien du commerce de détail

CTAQ – Conseil de la transformation alimentaire du Québec

ICI – Industries, Commerces et Institutions

JMPG – J'aime manger, pas gaspiller

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

MELCCFP – Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et de Parcs

MSSS – Ministère de la Santé et des Services sociaux

TQSA – Table québécoise sur la saine alimentation

UPA – Union des producteurs agricoles